



Le 2 septembre 2024

CIRCULAIRE DE RENTREE.

Chers parents,

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'une rapide intégration aux nouveaux élèves et à leurs familles et nous demandons à tous de les accueillir au mieux.

L'Ecole Cité Notre Dame accueille cette année 40 élèves en maternelle et 70 élèves en primaire soit un total de 116 élèves.

L'organisation pédagogique sera la suivante :

- PS/MS : Mmes Patricia Paccard 3j1/2 et Corinne Besche1/2j.
- MS/GS : Mme Agnès Agnans.
- CP : Mme Elodie Mugnier
- CE1/CE2 : Mme Amélie Pernet Solliet.
- CE1/CM1 : Mr Jean René Krasucki
- CM2 : Mmes Corinne Besche et Emmanuelle Chanez à ½ temps.

Mme Emmanuelle Chanez, diplômée d'anglais assurera son enseignement dans les classes de CM1 et CM2 dans le cadre de l'échange de services.

François Carlier, enseignant spécialisé, personne renfort de l'équipe enseignante, sera présent tous les jeudis durant les périodes 1 et 5 pour coenseigner ou travailler avec des petits groupes d'élèves.

Intervenant musique : Bertrand Boulot

Aide maternelle en PS/MS et entretien : Johana Claude.

Aide maternelle MS/GS : Natacha Kut.

Périscolaire : David Collomb Gros.

Responsable de cantine : Monsieur Anthony Mounier

Entretien général de l'école : Mmes Séverine Périllat et Mélanie Neveu.

Intervenantes bénévoles bibliothèque : Mmes Christine Gallay et Annie Hochart.

Nous tenons à remercier particulièrement l'OGEC pour son dévouement et son dynamisme dans le suivi de tous les travaux et entretien de l'école, pour son soutien à l'équipe éducative ainsi que pour l'organisation de la kermesse « Fête au village » qui, rappelons-le, est indispensable au budget de notre école.

Entièrement portée par des bénévoles, elle permet à l'équipe pédagogique et aux élèves, vos enfants, de disposer d'excellentes conditions matérielles que nous exploitons au mieux pour l'Enseignement et l'Education.

Merci à l'APEL pour sa participation et son soutien à l'équipe éducative tout au long de l'année.

Tous nos remerciements également aux personnels et aux membres de l'A.F.R. qui nous aident et nous soutiennent de façon permanente.

Merci à la Commune et à tous nos partenaires d'éducation : aux bénévoles de bibliothèque, à l'ESF, au Club des Sports, à l'Espace aquatique, aux bénévoles, à la Patinoire, au Comité de jumelage de Carnac, aux remontées mécaniques, aux loueurs de matériel, à la Paroisse.

INFORMATIONS DE RENTREE :

1) SECURITE DANS LES ECOLES

La Préfecture de Haute-Savoie et du Ministère de l'Education Nationale demande d'éviter les attroupements préjudiciables à la sécurité, de fluidifier les flux d'entrées et de sorties, de limiter le nombre d'entrées et de sorties.

Merci de respecter les horaires de l'école et d'utiliser uniquement le temps de pause méridienne pour déposer ou récupérer vos enfants pour convenances personnelles. Les entrées et sorties sur le temps scolaire sont réservées aux enfants qui s'absentent pour des rééducations ou des RDV médicaux.

Une information complète sur les mesures et les exercices de sécurité sera communiquée lors de réunions parents/enseignants.

2) AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE :

Le temps scolaire se déroule sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'activité pédagogique complémentaire sera mise en place de 12h45 à 13h15 ou de 16h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

L'accompagnement global est une priorité.

3) PROJET EDUCATIF/PROJET D'ECOLE

Le travail de toute l'année se concrétisera par une représentation théâtrale par classe ; les axes prioritaires du Projet d'Ecole se déclineront autour de ce thème en langage, en lecture, en

mémorisation, en créativité...

L'éducation morale et civique ainsi que la protection de l'environnement auront toujours une place importante dans nos actions du Projet d'école avec l'intervention de la CCVT et nous exploiterons toutes les activités connexes pertinentes.

Notre année sera ponctuée par les activités traditionnelles : commémoration du 11 novembre, marché de Noël, célébrations, voyages, sorties ; activités partagées avec la crèche, lien intergénérationnel, journées du patrimoine, spectacle...

Enfin l'axe « réussite des élèves » fera toujours l'objet d'une attention particulière avec un travail accru sur les savoirs fondamentaux.

Le travail collectif au sein des cycles et de l'équipe (progressions partagées, évaluations co-construites, études communes de cas, décroïsonnement en groupes de besoins ou en partenariat, échanges de services disciplinaires, projets éducatifs communs ...) sont autant de leviers qui donnent de la force à des choix répondant à des problématiques pluri-éducatives.

Le tutorat entre élèves sera poursuivi.

La démarche pédagogique, de manipulation, de verbalisation puis d'entraînement se poursuivra pour favoriser l'acquisition de compétences solides.

Un travail important est réalisé dans l'école sur la pédagogie positive, les démarches pédagogiques de recherche collective, d'exploration et de questionnement. Une large place est laissée à la manipulation.

Le bien-être à l'école fera l'objet d'une attention particulière dans le respect du rythme de l'enfant, le choix d'activités physiques

quotidiennes, la co-éducation.

La validation « Savoir secourir » pour les élèves de primaire se poursuivra grâce au bénévolat des pompiers de la Clusaz que nous remercions.

4) ORCHESTRE A L'ECOLE

L'orchestre à l'école est un projet territorial basé sur un partenariat entre l'établissement scolaire, une structure spécialisée dans l'enseignement de la musique (l'Ecole de musique des Aravis) et la collectivité territoriale (financement de La Commune).

Ce Projet se poursuivra avec les classes de CE2, de CM1 et de CM2 une fois par semaine.

Les autres classes auront musique avec notre intervenant Bertrand Bouillot.

5) REUNIONS PARENTS ENSEIGNANTS

Ces réunions sont très importantes, elles sont un temps d'échange et de présentation de la vie de votre enfant durant l'année scolaire ! Nous y développerons le projet de l'année.

A 18h pour toutes les classes

PS/MS : 08/10 MS/GS : 12/09
CP : 06/09 CE1/CE2 : 17/09
CE1/CM1 : 16/09 CM2 : 13/09

6) ASSURANCE SCOLAIRE

Une assurance scolaire est proposée par l'école : FEC

* Si votre enfant est déjà assuré, je vous prie de fournir une attestation de votre assurance personnelle avant le 30 septembre, après cette date je serai dans l'obligation d'assurer automatiquement votre enfant à la FEC et vous serez redevable du montant de cette assurance.

* Si vous souhaitez souscrire à la FEC, retournez le talon prévu à cet effet accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de la FEC.

7) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Une liasse de documents vous sont remis, certains sont à signer, d'autres sont à compléter et à rendre à l'école

8) CALENDRIER DES VACANCES

Toussaint : du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre

Noël: du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier 2025

Hiver : du vendredi 21 février au soir au lundi 10 mars 2025

Printemps : du vendredi 18 avril au soir au lundi 5 mai 2025

Pont de l'Ascension : du mardi 27 mai au soir au lundi 2 juin 2025.

Été : mardi 1er juillet 2025 au soir.

9) ABSENTEISME

Bien consciente des réalités locales, je vous demande cependant de prévoir vos vacances en respectant le calendrier scolaire. Il est essentiel que les élèves soient présents tout au long de l'année.

Toutes les absences doivent être signalées par un mot écrit des

parents et justifiées.

10) HORAIRES DE L'ECOLE

Matin :

8h20 : ouverture des portes primaire et maternelle

8h35 : fermeture des portes

11h45 : fin de la classe

Pause méridienne

Après-midi :

13h05 : ouverture des portes pour les primaires

13h20 fermeture des portes

Fin de la classe :

16h10 pour les maternelles

16h15 pour les primaires

Les portes seront fermées à 8h35 le matin et à 13h20 l'après midi

11) REGLEMENT DE L'ECOLE

Vous trouverez en pièce jointe le règlement de l'école. A noter que l'accès aux classes doit être obligatoirement contrôlé par le personnel enseignant et n'est pas autorisé en dehors du temps scolaire.

12) ETUDE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

Les devoirs ne sont pas assurés au périscolaire ; une étude surveillée assurée par les enseignants vous est proposée les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 pour la somme de 4€ la séance

(inscription par le cahier de correspondance ou par mail).

Les enfants pourront être redirigés vers le périscolaire après l'étude.

13) GARDERIE PERISCOLAIRE

Les informations vous ont été transmises par mail. Pour tous renseignements joindre David Collomb Gros au 06 38 83 61 12

14) RESTAURATION

Les documents d'inscription à la cantine sont distribués en début d'année.

15) RENCONTRER LES ENSEIGNANTS

Il est préférable de planifier les rencontres **plutôt que de parler dans l'inconfort de « l'entre-deux-portes » juste avant la sonnerie, sauf en cas d'urgence !**

Si vous voulez parler de votre enfant, les enseignants ou la directrice se rendront disponibles. Dans ce cas, demandez un rendez-vous.

Merci également de communiquer par écrit auprès des enseignants pour tout ce qui concerne votre enfant (cahier ou pochette de correspondance).

16) RELATION ECOLE/FAMILLE

Comme l'an passé les parents seront invités à partager la vie de l'école tout au long de l'année lors d'activités communes proposées par les enseignants : observation dans les classes ; demi-journées de jeux de société ; fête des parents, festival du

livre...

Nous souhaitons développer davantage la co-éducation et ouvrir notre école aux parents sous des formes variées de participation.

17) CLASSES DE DECOUVERTE

Voici les propositions de classes transplantées pour cette année au printemps :

Classe culturelle en Ardèche pour les CE2.

Classe transplantée « Voile et Histoire » à Carnac pour les CM1.

Classe culturelle à Paris pour les CM2.

18) ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Toute l'année, vos enfants pratiquent des activités physiques et sportives gratuites grâce à nos équipements et aux différents partenaires : ESF alpin et nordique ; Club des Sports ; Patinoire (Commune); Remontées mécaniques(Commune); ski bus (CCVT)... En hiver les Petites Sections de maternelle commencent l'apprentissage du patin à glace une fois par semaine.

Cet apprentissage se poursuit en Moyenne et Grande Section en plus du ski de fond une fois par semaine.

A partir du CP, les élèves pratiquent le patin à glace, le ski de fond et le ski alpin.

Le cycle obligatoire de natation pour le cycle 2 (CP ; CE1 ; CE2) se déroulera à la piscine du grand Bornand en juin 2025 en raison de la fermeture pour travaux de l'espace aquatique de La Clusaz.

19) FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité s'élèvent à 205€ pour l'année pour tous les

élèves ; ce montant comprend la cotisation APEL de 20€ par famille réglée par l'aîné(e) de la famille scolarisé(e) dans le privé (Maternelle, Primaire ou secondaire).

Le règlement peut s'effectuer par chèque à l'ordre de l'Ecole Cité Notre Dame, par virement ou en espèces.

Des participations ponctuelles pourront également vous être demandées en cours d'année pour des sorties ou des activités pédagogiques.

Je vous remercie de l'attention que vous aurez bien voulu porter à la lecture de cette circulaire. D'autres informations vous seront communiquées tout au long de l'année par l'intermédiaire de votre messagerie.

Vous pouvez également consulter le site de l'école : **ecolelaclusaz.fr**

Croyez, chers parents, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

La Directrice,
Corinne Besche

L'équipe enseignante

